



COMITE DE DIRECTION

Procès-Verbal

Présents : Matthieu Rabby (Président) - Hervé Latrubesse – Michel Lacoue-Nègre- Patrick Cazaux - Simone Mirande – Serge Subias - Jean Claude Larrieu – Alain Botella - Jean Carrère – Henri Ibarrola – Jérôme Jaymes - Alain Jourda – Barthélémy Oyhenart – Philippe Sillard.

Excusés : Aurore Lacrouts - Véronique Arasse - Georges Coulet - Jacques Cros - Jérôme Girdali – Fabienne Laborde Turon (pouvoir Hervé Latrubesse) - Christophe Pando – Robert Péré-Escamps - Marie José Valverde.

Assiste : Régine Bergereau.

Invités : Thierry Crabos et Marie-Pierre Gilbert (Président et secrétaire du club Ardanavy).

Début de réunion à 19h30.

Le vice-président de la JA Biarritz vient souhaiter une bonne réunion aux élus et représentants des clubs.

En ouverture de séance, le Président remercie le Comité de Direction pour les messages de soutien qu'il a reçus suite au décès de son père.

Il remercie Marie Pierre Gilbert et Thierry Crabos du club d'Ardanavy d'avoir répondu à l'invitation.

Des remerciements sont adressés également à la JA Biarritz pour la mise à disposition de la salle, l'organisation et la réception prévue à l'issue de la séance.

La prochaine réunion du Comité de Direction est fixée au 20 ou 21 janvier 2020. Le Secrétaire Général est chargé de trouver un club sur le secteur Orthez qui accepte d'organiser l'accueil de cette séance.

Procès-Verbaux du Comité de direction du 30 Septembre et du Bureau du 4 Novembre 2019

Homologation à l'unanimité.

Informations du Secrétariat Général



COMITE DE DIRECTION

Procès-Verbal

1. AEF 64 : information faite au Comité de Direction que le prix Gaby Robert vient d'être attribué à l'Amicale des Educateurs de Football de notre département. Ce prix récompense les efforts entrepris par les éducateurs et techniciens de notre District. Une remise officielle sera organisée prochainement par l'AEF64.
2. Information sur la mise en service du terrain synthétique au stade des Bleuets de Pau.
3. Point sur le nombre de licences au 10 Novembre : 18526. A noter l'augmentation en Foot Loisir, Féminines catégories jeunes, dirigeant(es) et arbitres ; baisse des effectifs en U19 et Seniors libres.
4. Le Secrétaire Général informe le Comité de Direction que la passerelle UNSS/FFF fonctionne. Un jeune arbitre issu de l'UNSS devient directement jeune arbitre District, cela nécessite de suivre, toutefois, une formation théorique.
5. Point arbitrage : 185 renouvelants, 14 stagiaires prévus à la session à Pau plus 15 candidats potentiels. L'effectif devrait atteindre un minimum de 210 arbitres.
6. Courrier du FC GARAZI demandant au Comité de Direction de revenir sur sa décision prise lors de la réunion du 30 Septembre en acceptant que l'équipe Féminine puisse participer à la Coupe départementale. Après de longs échanges et l'avis du Président de la Commission Féminine, il est procédé au vote. Le Comité de Direction à la majorité (3 contre et 1 abstention) accepte exceptionnellement de déroger au règlement pour la promotion du football féminin en accordant l'engagement de l'équipe de Garazi en Coupe des Pyrénées Féminine.
Dans la même optique de la promotion du football féminin, Hervé Latrubesse demande la possibilité de créer une Coupe des Pyrénées Foot à 11. Accord du Comité de Direction à condition d'avoir 4 équipes engagées ; dans ce cas, la finale serait intégrée au programme de la journée du jeudi de l'ascension.
7. Commission Foot Animation : le Comité de Direction enregistre l'arrivée de Stéphanie De Sousa et d'Aurore Lacrouts.
8. Compétitions Jeunes et Seniors : le Comité de Direction précise que le District ne reportera plus de journée complète de championnats ou de coupes quelles que soient les conditions climatiques à l'exception d'arrêtés préfectoraux quant à des alertes maximales. Sauf arrêté municipal, il faudra programmer un maximum de rencontres sur les terrains synthétiques. Des matches de Jeunes y compris U15 pourront être programmés le samedi 21 Décembre 2019.



COMITE DE DIRECTION

Procès-Verbal

Retour sur les assemblées générales financières du District et de la Ligue

Le Président remercie Hervé qui a trouvé la salle pour organiser l'assemblée financière du District, le Secrétaire Général pour son travail et les salariés pour leur investissement.

Regrette l'absence de nombreux clubs qui évoluent en ligue lors de l'assemblée financière de la Ligue Nouvelle-Aquitaine bien que la représentation soit de l'ordre de 90%. Le Président remercie les représentants des clubs qui ont fait le déplacement à Cognac.

Organisation des évènements à venir

Par décision du Bureau du Comité de Direction en date du 4 novembre, seront organisées des soirées Loto Bingo.

1. Soirée des clubs

Loto bingo ouvert à des dirigeants de clubs avec dotations en matériel.
Elle aura lieu le 6 Mars 2020 à Monein.

2. Soirée des bénévoles

Sur le même principe, réservé à tous les membres des Commissions du District. L'organisation est confiée au Secrétaire Général. Elle aura lieu courant février.

3. Soirée des arbitres

A discuter avec la CDA et l'UNAF 64.

4. Soirée des Féminines

La Commission Féminine organisera sa traditionnelle soirée (cette année « soirée indienne ») réservée aux licenciées Féminines le 11 Janvier 2020 à Maslacq.

Le Président délégué, Hervé Latrubesse, invite tous les élus qui souhaitent apporter leur contribution à l'organisation de la soirée loto bingo des clubs, à participer à une première réunion le mercredi 20 novembre à 18 H 30 au Siège du District.



COMITE DE DIRECTION

Procès-Verbal

Circulaire de la commission des compétitions seniors au sujet des montées-descentes en fin de saison

Le Comité de Direction, à l'unanimité, valide la circulaire de la Commission des Compétitions Adultes, relative aux mouvements de fin de saison. Elle sera adressée à l'ensemble des clubs et diffusée sur le site officiel.

A noter qu'aucune équipe en sommeil n'est susceptible d'intégrer la D1, la D2 et la D3 la saison prochaine.

Fonctionnement des commissions et coordination du Secrétariat Général

Le Président rappelle au Secrétariat Général qu'une information devra être communiquée courant mars concernant l'assemblée générale électorale du 15 mai 2020 (dépôt des listes au moins 30 jours avant, rappel du règlement pour les vœux...).

Le Secrétaire Général fait un point sur chaque pôle qui compose l'instance départementale :

- Pôle juridique rassemblant notamment les commissions statutaires qui ont un fonctionnement indépendant, sans problème particulier à ce jour.
- Pôle Arbitrage : le Secrétaire Général souhaite faire appel à Elodie Lefebvre pour assurer le Secrétariat de ce pôle qu'il assume actuellement au détriment parfois de sa fonction première.
A noter que la Commission du Statut de l'Arbitrage n'a relevé aucun club en infraction.
- Pôle Compétitions : la commission des jeunes a bien intégré le nouveau fonctionnement au même titre que la commission féminine ; l'accompagnement est encore nécessaire pour la commission des compétitions adultes et l'intégration de deux nouveaux membres à la Commission du Foot Animation devrait permettre une meilleure maîtrise de l'administratif.
- Pôle accompagnement : nécessité d'étoffer la commission médicale avec des médecins de la région paloise.



COMITE DE DIRECTION

Procès-Verbal

L'arrivée de Norbert Uros à la Commission des Terrains et Installations Sportives va permettre un meilleur suivi avec la numérisation de tous les dossiers.

- Pôle développement : le Président précise qu'une réunion de la Commission « affectation réserve » sera projetée courant janvier 2020. Les Commissions « Image/Communication » et « Finances/Partenariat » travaillent à la réalisation d'un annuaire.

Le responsable FFA Jean Carrère devrait rencontrer prochainement les salariés de la LFNA en charge de ce domaine concernant les dossiers en cours.

- Le Pôle Technique : RAS.

Informations du Président

- Le Président informe le Comité de Direction de la venue de l'inspection du travail suite à la non-adhésion par le district à la médecine du travail depuis 2006. Il déplore cette situation et indique que le nécessaire a été fait pour régulariser cette situation anormale.
- Le Président revient sur les rumeurs infondées quant à une mutation de Stéphane Adamietz en Dordogne-Périgord. Suite à certaines controverses et diffusion d'informations erronées, le Président recevra une délégation de l'AEF64, à sa demande, le 13 novembre et en profitera pour clarifier la situation.

Anticipation des organisations de fin de saison

- L'assemblée générale électorale du District aura lieu le 15 Mai 2020 à Bidache.
- Les Finales de toutes les Coupes départementales se dérouleront le 21 Mai 2020 (Jeudi de l'Ascension) sur les trois terrains du Pau FC. L'animation buvette sur le 3^{ème} terrain qui devrait être de bonne qualité (travail actuel des services municipaux) sera assurée par l'Union des Clubs Palois.
- Les Finales du Foot à 7 auront lieu le 31 Mai 2020 à Sault de Navailles.

Tour de table et questions diverses



COMITE DE DIRECTION

Procès-Verbal

Le Président demande aux représentants des clubs de quitter la séance pour donner lecture de la note de synthèse adressée par Maître Bonnemason-Carrère suite à sa venue lors de l'ultime réunion du Comité.

Il est procédé à un large tour de table pour que chacun puisse exprimer sa position au sujet de la situation d'un salarié actuellement en arrêt de travail depuis mi-septembre ainsi que sur les conditions d'emploi passées et présentes de salarié(s) du District dans une structure d'organisation de stages de football. Le Comité de Direction, à la majorité, confie le soin au Président de poursuivre les actions en cours pour déterminer les risques antérieurement encourus par le district et les éventuels préjudices occasionnés.

La séance est levée à 22H55.

Le Secrétaire Général,

Le Président,

M. LACOUÉ-NEGRE

M. RABBY